TotalEnergies

Offre Essentielle souscrite après le 02/03/22 - 1 sept. 2026

Offre réservée au professionnels

Tarif Electricité

+

+

L'abonnement m'assure que mon local professionnel est bien alimenté par le réseau électrique. Il dépend de la puissance (mesurée en kVA) utilisée par mes appareils électriques lorsqu'ils fonctionnent simultanément.
Son montant est identique à celui des tarifs réglementés.

Pour l'électricité :
Pour l'option tarifaire Base : le prix du HT du MWh et de l'abonnement est indexé et identique au TRV.
Pour l'option tarifaire Heures Pleines / Heures Creuses : une remise fixe de 11,7€/MWh (soit 0,0117 €/kWh) sur le prix du MWh HT Heure Creuse du TRV et une majoration fixe de 7,9€/MWh (soit 0,0079€/kWh) sur le prix du MWh HT Heure Pleine du TRV.

Celles-ci sont identiques chez tous les fournisseurs et viennent s'appliquer à la part fixe comme à la part variable de mon tarif d'électricité.

Electricité - Option tarifaire Base

Puissance souscrite	Abonnement mensuel (€)		Prix du kWh (en €/kWh)				
			Tarifs réglementés		Remise fixe[2]	**Offre Essentielle**	
	HT	TTC[1]	HT	TTC[1]	HT	HT	TTC[1]
3 kVA	11,23	14,54	0,1318	0,1949	0,0000	0,1318	**0,1949**
6 kVA	14,05	18,48	0,1318	0,1949	0,0000	0,1318	**0,1949**
9 kVA	16,77	22,26	0,1318	0,1949	0,0000	0,1318	**0,1949**
12 kVA	19,50	26,05	0,1318	0,1949	0,0000	0,1318	**0,1949**
15 kVA	22,17	29,77	0,1318	0,1949	0,0000	0,1318	**0,1949**
18 kVA	24,76	33,12	0,1318	0,1949	0,0000	0,1318	**0,1949**
24 kVA	30,41	41,20	0,1318	0,1949	0,0000	0,1318	**0,1949**
30 kVA	36,00	48,93	0,1318	0,1949	0,0000	0,1318	**0,1949**
36 kVA	41,55	56,62	0,1318	0,1949	0,0000	0,1318	**0,1949**

Electricité - Option tarifaire Heures Pleines / Heures Creuses

Puissance souscrite	Abonnement mensuel (€)		Prix du kWh (en €/kWh)								
			Heures Pleines					Heures Creuses			
			Tarifs Réglementés		Majoration[2]	**Offre Essentielle**		Tarifs Réglementés		Remise fixe[2]	**Offre Essentielle**
	HT	TTC[1]	HT	TTC[1]	HT	HT	TTC[1]	HT	TTC[1]	HT	HT	TTC[1]
6 kVA	14,09	18,76	0,1407	0,2056	0,0079	0,1486	**0,2151**	0,0999	0,1566	0,0117	0,0882	**0,1426**
9 kVA	16,91	22,77	0,1407	0,2056	0,0079	0,1486	**0,2151**	0,0999	0,1566	0,0117	0,0882	**0,1426**
12 kVA	19,79	26,85	0,1407	0,2056	0,0079	0,1486	**0,2151**	0,0999	0,1566	0,0117	0,0882	**0,1426**
15 kVA	22,54	30,77	0,1407	0,2056	0,0079	0,1486	**0,2151**	0,0999	0,1566	0,0117	0,0882	**0,1426**
18 kVA	25,40	34,83	0,1407	0,2056	0,0079	0,1486	**0,2151**	0,0999	0,1566	0,0117	0,0882	**0,1426**
24 kVA	31,61	43,53	0,1407	0,2056	0,0079	0,1486	**0,2151**	0,0999	0,1566	0,0117	0,0882	**0,1426**
30 kVA	37,18	50,83	0,1407	0,2056	0,0079	0,1486	**0,2151**	0,0999	0,1566	0,0117	0,0882	**0,1426**
36 kVA	42,81	58,13	0,1407	0,2056	0,0079	0,1486	**0,2151**	0,0999	0,1566	0,0117	0,0882	**0,1426**

Tarif Gaz

Comme pour l'électricité, mon tarif gaz comprend mon abonnement, ma consommation et des taxes & contributions (identiques chez tous les fournisseurs). Il dépend également de la zone géographique dans laquelle se situe mon local professionnel :
Les prix HT de l'abonnement et du kWh de gaz sont indexés conformément à la grille du Prix Repère de Vente de Gaz en vigueur publiée par la Commission de Régulation de l'Energie. (3) Ils évoluent automatiquement à la hausse ou à la baisse en fonction de l'évolution mensuelle de la grille du Prix Repère de Vente du Gaz pour une même option de consommation et une même zone tarifaire, dans la limite des fourchettes haute et basse définies par la CRE.
Les prix du gaz naturel indiqués dans la grille tarifaire ci-dessous sont les prix en vigueur à la date d'édition de la présente grille et jusqu'à la fin du mois en cours.

Gaz*

Option Tarifaire		Consommation Annuelle	Abonnement mensuel (€)		Prix de l'énergie (€/kWh)	
					Offre Essentielle	
			HT	TTC[1]	HT	TTC[1]
T1	Zone 1	< 4 Mwh	9,40	12,70	0,1180	**0,1616**
	Zone 2		9,40	12,70	0,1188	**0,1626**
	Zone 3		9,40	12,70	0,1201	**0,1641**
	Zone 4		9,40	12,70	0,1216	**0,1659**
	Zone 5		9,40	12,70	0,1236	**0,1683**
	Zone 6		9,40	12,70	0,1263	**0,1716**
T2	Zone 1	≥ 4 Mwh	21,00	30,06	0,0888	**0,1266**
	Zone 2		21,00	30,06	0,0902	**0,1282**
	Zone 3		21,00	30,06	0,0923	**0,1308**
	Zone 4		21,00	30,06	0,0955	**0,1346**
	Zone 5		21,00	30,06	0,0991	**0,1389**
	Zone 6		21,00	30,06	0,1040	**0,1448**

* Les prix de votre abonnement et du kWh de gaz dépendent de la zone géographique dans laquelle se situe votre logement et de l'option tarifaire déterminée par votre Consommation Annuelle de Référence. Ces zones tarifaires sont librement déterminées par TotalEnergies en reflétant les coûts d'acheminement de notre parc et les options tarifaires de consommation correspondent à celles appliqués par GRDF (le Gestionnaire de Réseau de Distribution de gaz naturel en France).

Pour chaque option tarifaire et pour chaque zone géographique, TotalEnergies s'engage à définir un prix du kWh HT compris entre la fourchette basse et la fourchette haute du prix du kWh HT repère publié par la Commission de Régulation de l'Energie sur la page : https://www.cre.fr/L-energie-et-vous/prix-repere-de-vente-de-gaz-naturel-a-destination-des-clients-residentiels.

Grille du prix repère publiée par la Commission de Régulation de l'Energie pour le mois indiqué en haut de document.

Les usages « cuisson/eau chaude » correspondent à l'option tarifaire T1.
L'usage « chauffage » correspond à l'option tarifaire T2

	Cuisson / ean chaude (T1)		Chauffage (T2)	
	HT	TTC	HT	TTC
Abonnement en €/an	112,84	**152,46**	252,04	**360,79**
Prix par kWh moyen (en €/kWh)	0,12298	**0,16757**	0,09562	**0,13474**
Prix par kWh fourchette basse (en €/kWh)	0,11909	**0,16290**	0,08760	**0,12511**
Prix par kWh fourchette haute (en €/kWh)	0,13109	**0,17730**	0,11128	**0,15353**

Inclus dans votre offre

Un service clients facilement joignable
6j/7 par téléphone, un conseiller vous répond en moins d'une minute dans 93% des cas. Nous sommes aussi disponibles par email.

Des outils en ligne
Vous pouvez gérer votre contrat mais aussi suivre et piloter votre consommation directement depuis votre espace client ou dans votre application mobile.

Accompagnement conso
Vous recevez chaque semestre un bilan sur votre consommation par mail. Si vous êtes équipé d'un compteur Linky, vous pouvez bénéficier d'un coaching et de conseils personnalisés directement dans votre application.

Les Solutions Pros
Parce que nous savons qu'un Professionnel a des besoins spécifiques et que pour lui le temps est compté, TotalEnergies vous propose Les Solutions Pros. Des services destinés à vous faciliter la vie au quotidien: des demandes traitées en express, un réseau de techniciens partenaires et des assistances dépannage.

Options et services

Option	Abonnement mensuel (€)
	HT
Assistance Pro 24h/24	4,99€ / mois
Assistance Gaz 24h/24	4,99€ / mois
Assistance Pro Electricité et Gaz 24h/24	8,99€ / mois

Frais annexes

Type de Frais	Prix HT
Frais de retard de paiement	40€ / retard
Intérêt de retard	une fois et demi le taux d'intérêt légal
Duplicata de facture de moins de 6 mois	4€ / duplicata

Souscrire un contrat d'électricité à un prix de marché ne vous prive pas de la possibilité de conclure à nouveau, ultérieurement, un contrat au tarif réglementé. Tout impôt, taxe, contribution ou charge de toute nature, applicable conformément à la réglementation en vigueur, qui est une composante du prix, est facturé au Client. A la date de souscription du Client, ces contributions et taxes comprennent notamment pour l'électricité la TVA (Taxe sur la Valeur Ajoutée), l'accise sur l'électricité (encore parfois dénommée Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Électricité (TICFE) ou Contribution au Service Public de l'Électricité (CSPE)) et la CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement) ; et pour le gaz la TVA (Taxe sur la Valeur Ajoutée), l'accise sur les gaz naturels (encore parfois dénommée Taxe Intérieure sur la Consommation de Gaz Naturel) et la CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement). Le taux qui sera retenu pour calculer la TCCFE du client sera celui pour lequel le client est réellement assujetti en fonction du coefficient applicable au lieu de consommation.
(1) Tarif TTC fourni à titre indicatif, susceptible de varier à l'avenir en fonction des taxes et montants de taxes applicables.
(2) 1 MWh = 1000 kWh. Prix de l'offre indexé au TRV en vigueur, applicable au client. Le montant de remise fixe s'applique en déduction du prix HT du MWh du TRV en vigueur, hors abonnement. Le montant de cette remise ne varie pas avec les modifications de prix du TRV à venir. Le montant de cette remise est fonction de la puissance souscrite et de l'option tarifaire en cours pour l'électricité, et est susceptible de changer en cas de modification de ces caractéristiques de la part du client. Les montants de remise associés figurent dans la grille tarifaire. Le prix de l'abonnement est identique à celui des TRV.
(3)Le Prix Repère de Vente de Gaz est fixé par la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) conformément à sa Délibération n°2023-102 portant décision sur la méthodologie de construction d'une référence de prix du gaz pour les consommateurs résidentiels. Il évolue et est publié chaque mois sur le site internet de la CRE à l'adresse suivante : https://www.cre.fr/consommateurs/prix-reperes-et-references/prix-repere-de-vente-de-gaz-naturel-a-destination-des clients- residentiels.html. Vous pourrez consulter l'évolution mensuelle de vos prix dix jours au plus tard avant le début de chaque mois ainsi que l'historique de vos prix mensuels sur l'Espace Client et votre application TotalEnergies.

L'énergie est notre avenir, économisons-la ! www.totalenergies.fr - TotalEnergies Electricité et Gaz France SA - Capital: 5 164 558,70 € - 442 395 448 RCS PARIS - Siège : 75015 Paris. Les informations réglementaires sur l'origine de l'électricité sont disponibles sur https://www.totalenergies.fr/groupe/fr/conditions- generales-de-vente